

LA CRESSE

1991

Bulletin municipal n° 2

Chers amis CRESSOLS,

Au seuil de la nouvelle année, le Maire et les membres du conseil municipal sont heureux de vous présenter leurs vœux les meilleurs, de bonheur, de santé et de réussite dans tous les domaines, et permettez moi d'y ajouter des vœux de solidarité.

Soyez assurés que vos représentants à la tête de la commune feront tout ce qui est en leur pouvoir pour que ces vœux se réalisent.

Je souhaite que les conditions économique s'améliorent et que les travaux commencés et prévus par le Conseil municipal puissent être menés à terme cette année.

- Achèvement des travaux de l'ancienne église en salle polyvalente.
- Jardin aménagé seulement en partie, en parking.
- Et enfin, la plus lourde charge que sera l'assainissement.

Tout cela, notre patrimoine commun, doit être l'objet de toute notre attention. Il est essentiel de le préserver, de l'entretenir et de l'améliorer, car il constitue un bien commun par excellence. Il est utilisé par chacun, le négliger serait coupable pour le présent, et encore plus pour l'avenir vis à vis des générations futures.

La devise des membres du Conseil municipal
c'est :

- Aller à l'essentiel.
- essayer de ne pas retarder ce qui est urgent.
- Analyser le présent.
- Envisager l'avenir.

MEILLEURS VŒUX A TOUTES ET A TOUS POUR 1992.

* * * * *

L'activité annuelle du Maire et des Conseillers :

Réunion du 15 Janvier 91.

- Mise en place de la taxe de séjour pour les meublés, camping, hotel.
- A 75, délibération est dressée pour obtenir une sortie vers les gorges du Tarn.
- S.I.V.U., assainissement. Accord de la 1ère tranche.

27 Février 91.

- Aménagement d'une salle pour le secrétariat du S.I.A.E.P.
- Mise en garde de la D.D.E. à cause de l'encombrement du ravin au niveau de Mailhosque et au Puech. Les propriétaires riverains sont tenus à l'entretien.
- Projet du regroupement pédagogique sur Rivière. Transport : 400 frs par enfant payé par la Commune.
- Prévisions de travaux pour le budget primitif. Répartition du chemin de Pinet, chemin de Longuiers au Sonnac, carrefour de Mailhosque, mur sur le terrain de chez Vergely, chemin du Plô, virage de Caylus.
- Eclairage public : une lampe supplémentaire à Mailhosque et à la maison de Madame Gaches.
- Achat d'une table plan cadastral.
- Décoration médaille d'Honneur départementale et communale à Mr Robert Valette.

28 Mars 91.

- Approbation du budget primitif 91.
- Commission d'une charte pour le Parc du Grand Causse.
- Baisse du taux de la taxe professionnelle.

3 Mai 91.

- Du Sivom, affectation d'une subvention de 40 000frs pour voirie à La Cresse. Entretien du Sonnac et chemin du Puech. Finition par la D.D.E. de la refectio- tion devant le cimetière.
- Ecole mise en place du regroupement pédagogique avec Rivière. Problème assistante maternelle. Rivière demande 180/élève pour frais scolaires.
- Projet de la vieille église :
intérieur avec mezzanine : 528 385F. H.T. + crépi
Esplanade : 276 500F.

10 Juin 91.

- Arrêté municipal interdisant le camping sauvage.
- Salle polyvalente, appel d'offres passé le 6 Juin.
- Demande de subvention pour l'aménagement de la place en 1992.
- Mise en souterrain de l'E.D.F.

10 Septembre 91.

- Travaux effectués pendant les vacances :
 - * Toit de l'église.
 - * Eclairage public.
 - * Aménagement de la maternelle (chauffe-eau, rideaux).
 - * Peintures.
- Salle polyvalente, les Beaux-arts exigent de faire des fouilles avant de commencer les travaux.
- Décision d'embaucher Christian PANAFIEU à mi-temps, comme agent d'entretien.
- Un logement du presbytère sera à louer à la fin de l'année.
- Faire quelques places de parking au jardin du presbytère.

8 Octobre 91.

- Compte rendu du S.I.V.U. et de la taxe de séjour.
- Assainissement qui va démarrer à la fin de l'année.
- Le comité d'animation de Paulhe met en place une animation dans le cadre du téléthon pour la vallée.

18 Novembre 91.

- Compte rendu du B.S. et du C.A. du SIAEP et annonce de la démission de Luc ARNAL.
- SICTOM : B.S. commande de deux containers.
- Etudier le parking au jardin du presbytère.
- Assainissement : lettres des agriculteurs se posant des questions.
Décisions prises pour 1991 : 150F de prime fixe pour les raccordés et raccordables.
- Commande de deux panneaux "Ecole" à la demande des parents.
- Passage du téléthon le 7 Décembre. Apéritif à la coopé, pique-nique à Pinet chez B. BOUVIALA
- DUP usine de Peyrelade. Attendre le réseau d'assainissement.

RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 1990

Dépenses de fonctionnement.

Denrées et fournitures	20 394,88
frais de personnel	126 178,60
impôts et taxes	3 966,00
travaux et services extérieurs	40 561,33
Participations et caution	102 531,46
Allocations et subventions	4 281,00
frais de gestion générale	25 395,39
frais financier	36 617,74
prélèvements/investissements	159 300,00
	<hr/>
	519 226,40

Recettes de fonctionnement.

produits de l'exploitation	31 585,00
produits domaniaux	32 556,00
produits financiers	1 843,50
subventions et recouvrements	37 891,72
dotations reçues de l'Etat	177 942,00
impôts indirects	7 498,29
contributions directes	218 241,00
TH	26 607
FB	27 169
FNB	45 486
TP	82 389
AFDTP	27 000
produits antérieurs	110 763,33
	<hr/>
	618 320,33

Excédent 99 094,44

Depenses d'investissement.

Remboursements emprunts	12 228,46
acquisitions de biens (meubles et immeubles)	14 908,46
travaux de batiments	42 462,19
travaux de voirie	50 727,73
acquisitions de titres et valeurs	26 348,85
	<hr/>
	146 297,03

Recettes d'investissement

excédent et investissement	177 595,84
subventions d'équipements	82 228,00
prélèvement sur recettes de fonct.	159 300,00
participation à des travaux d'équipement	60 878,00
assurances	10 080,00
	<hr/>
	490 081,84

excédent d'investissement 343 784,81

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1991

Dépenses de fonctionnement.

Denrées et fournitures	33 500,00
Frais de personnel	202 500,00
Impôts et taxes	6 000,00
Travaux et services extérieurs	77 891,94
Participations et contingents (S.I.V.O.M., S.I.C.T.O.M., S.I.V.U., A.D.E.R.M., A.N.E.M.)	136 025,00
Allocations et subventions	3 300,00
Frais de gestion générale (indemnité de fonction, PTT, imprimés)	25 000,00
Frais financiers (int, S:emprunts)	33 000,00
Prélèvements pour investissements	170 000,00
	<hr/>
	687 566,94

Recettes de fonctionnement.

Taxe enlèvement des O.M. + participation des familles à la maternelle.	36 000,00
Location immeuble et terrains	32 500,00
Subventions	34 680,00
Dotations reçues de l'Etat	198 441,00
Taxe d'habitation	28 570,00
Foncier bâti	29 022,00
Foncier non bâti	45 377,00
Taxe professionnelle	104 303,00
Attribution de fonds départemental de la taxe professionnelle	25 436,00
Produits antérieurs (excédent 90)	99 094,94
	<hr/>
	687 566,94

Dépenses d'investissement.

Travaux de bâtiments	583 000,00
Travaux de voirie et éclairage	215 784,81
Acquisition de matériel	10 000,00
	<hr/>
	808 784,81

Recettes d'investissement.

Excédent investissement 90	343 784,81
Subvention d'équipement	303 000,00
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	70 000,00
Participation à des travaux ^x d'équipement	82 000,00
F.D.E.	10 000,00
	<hr/>
	808 784,81

** DEPT : 12 COMMUNE : 086 ** CRESSE

POP 1 & 2 RES - POPULATION TOTALE PAR SEXE ET AGE MEN 3.1 RES - MENAGES SELON LA NATIONALITE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

AGE AU 31-12-90	POPULATION TOTALE %	HOMMES	FEMMES	EN MENAGE	HORS MENAGE	NOMBRE DE PERSONNES DU MENAGE			ENSEMBLE	FRANCAIS	ETRANGER
						1 personne	2 personnes	3 personnes			
TOTAL	255 100,0	116	139	255	0	Nombre de ménages :			88	87	1
						%			100,0	98,9	1,1
0-19	65 25,5	29	36	65	0	Ménages composés de :			11	11	0
20-39	68 26,7	31	37	68	0	2 personnes			28	28	0
40-49	31 12,2	18	13	31	0	3 personnes			25	25	0
50-59	31 12,2	13	18	31	0	4 personnes			13	13	0
60-74	41 16,1	19	22	41	0	5 personnes			7	6	1
75 ou +	19 7,5	6	13	19	0	6 personnes ou +			4	4	0

ACT 1 RES - POPULATION ACTIVE PAR SEXE, AGE ET TYPE D'ACTIVITE

AGE AU 31-12-1990	ENSEMBLE			HOMMES			FEMMES		
	POPULATION ACTIVE	DONT		POPULATION ACTIVE	DONT		POPULATION ACTIVE	DONT	
		ACTIFS	CHOMEURS		ACTIFS	CHOMEURS		ACTIFS	CHOMEUSES
	taux	AYANT UN	taux	AYANT UN	taux	AYANT UN	taux	AYANT UN	taux
	acti.	EMPLOI	chô.	acti.	EMPLOI	chô.	acti.	EMPLOI	chô.
TOTAL	107 51,4	99	7 6,5	58 59,8	54	3 5,2	49 44,1	45	4 8,2
15-24	14 40,0	11	2 14,3	9 50,0	6	2 22,2	5 29,4	5	0 0,0
25-29	13 72,2	12	1 7,7	7 67,5	7	0 0,0	6 60,0	5	1 16,7
30-39	30 90,9	28	2 6,7	15 100,0	14	1 6,7	15 83,3	14	1 6,7
40-59	47 75,8	45	2 4,3	26 83,9	26	0 0,0	21 67,7	19	2 9,5
60 ou +	3 5,0	3	0 0,0	1 4,0	1	0 0,0	2 5,7	2	0 0,0

NAT 1 RES - NATIONALITE

CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES	ENSEMBLE			HOMMES			FEMMES		
	Ensemble	Français	Etrangers	Ensemble	Français	Etrangers	Ensemble	Fran- çaises	Etrangères
POPULATION TOTALE	255	253	2 0,8	116	114	2 1,7	139	139	0 0,0
0-14 ans	47	46	1 2,1	19	18	1 5,3	28	28	0 0,0
15-24 ans	35	35	0 0,0	18	18	0 0,0	17	17	0 0,0
25-39 ans	51	51	0 0,0	23	23	0 0,0	28	28	0 0,0
40-59 ans	62	61	1 1,6	31	30	1 3,2	31	31	0 0,0
60 ans ou plus	60	60	0 0,0	25	25	0 0,0	35	35	0 0,0
ACTIVITE :									
Actifs ayant un emploi	99	98	1 1,0	54	53	1 1,9	45	45	0 0,0
saliés	67	66	1 1,5	31	30	1 3,2	36	36	0 0,0
non salariés	32	32	0 0,0	23	23	0 0,0	9	9	0 0,0
Chômeurs	7	7	0 0,0	3	3	0 0,0	4	4	0 0,0

MIG 1.1 RES - MIGRATIONS

NAV 1 RES - NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL DES ACTIFS OCCUPES

CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES	LIEU DE RESIDENCE AU 1er janvier 1982			LIEU DE RESIDENCE - LIEU TRAVAIL	
	ENSEMBLE	Même logement			ENSEMBLE
		Même commune	Autre commune		
				Dans deux communes différ.	
				U.U. Z.E. dép.	
POPULATION TOTALE	255	161	189	66	
Français	253	161	189	64	
Etrangers	2	0	0	2	
POPULATION ACTIVE	107	62	79	28	
Actifs ayant un emploi	99	59	76	23	
Chômeurs	7	2	2	5	
Militaires du contingent	1	1	1	0	

** DEPT : 12 COMMUNE

: 086 ** CRESSE

LOG 1 RES - CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS SELON L'EPOQUE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON OU DE L'IMMEUBLE

CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS	ENSEMBLE DES LOGEMENTS		EPOQUE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON OU DE L'IMMEUBLE							Nombre total de personnes
	DES LOGEMENTS	Emménagements après 1982	Avant 1915	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1974	de 1975 à 1981	1982 ou après		
	130	///	46	13	19	10	10	32	///	
%	100,0	///	35,4	10,0	14,6	7,7	7,7	24,6	///	
A) RESIDENCES PRINCIPALES	88	29	21	7	15	10	9	26	255	
CHAUFFAGE CENTRAL :										
Logement équipé d'un chauffage central...	58	20	8	5	12	8	7	18	173	
- collectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
- individuel +- dans un immeuble collectif	2	2	0	0	0	0	0	2	6	
+ dans un imm. d'un seul log.	56	18	8	5	12	8	7	16	167	
Logement sans chauffage central	30	9	13	2	3	2	2	8	82	
TYPE DE LOGEMENT :										
Maison individuelle	84	27	20	7	15	10	9	23	242	
Logement dans un immeuble collectif	2	2	0	0	0	0	0	2	6	
Ferme	2	0	1	0	0	0	0	1	7	
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
+ Propriétaire	77	22	16	6	14	10	9	22	230	
STATUT D'OCCUPATION - Locataire ou sous-locataire	6	6	1	0	1	0	0	4	18	
+ Logé gratuitement	5	1	4	1	0	0	0	0	7	
CONFORT :										
Ni baignoire ni douche, sans WC à l'intérieur	1	0	1	0	0	0	0	0	2	
Ni baignoire ni douche, avec WC à l'intérieur	1	0	1	0	0	0	0	0	1	
Baignoire ou douche, sans WC à l'intérieur	1	0	1	0	0	0	0	0	2	
Baignoire ou douche, WC int., sans chauff. cent.	27	9	10	2	3	2	2	8	77	
Baignoire ou douche, WC int., avec chauff. cent.	58	20	8	5	12	8	7	18	173	
+ 1 pièce	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
- 2 pièces	4	2	0	2	0	0	0	2	6	
NOMBRE DE PIECES - 3 pièces	10	2	4	0	2	1	2	1	19	
- 4 pièces	23	9	7	0	4	2	3	7	60	
- 5 pièces	23	8	7	1	4	1	2	8	68	
+ 6 pièces ou plus	28	8	3	4	5	6	2	8	102	
NOMBRES +- de personnes par logement	2,90	3,28	2,14	2,29	2,27	3,30	3,33	3,73	///	
- de personnes par pièce	0,59	0,70	0,47	0,46	0,45	0,52	0,73	0,78	///	
MOYENS +- de pièces par logement	4,93	4,69	4,57	5,00	5,00	6,30	4,56	4,77	///	
B) LOGEMENTS OCCASIONNELS	1	///	1	0	0	0	0	0	///	
C) RESIDENCES SECONDAIRES (non compris les logements occasionnels)	23	///	11	4	3	0	1	4	///	
D) LOGEMENTS VACANTS	18	///	13	2	1	0	0	2	///	
NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE :										
+ Nombre de logements	128	///	46	13	19	10	10	30	///	
Immeuble - Résidences principales	86	27	21	7	15	10	9	24	249	
d'un seul logement - Logements occasionnels	1	///	1	0	0	0	0	0	///	
- Résidences secondaires	23	///	11	4	3	0	1	4	///	
+ Logements vacants	18	///	13	2	1	0	0	2	///	
+ Nombre de logements	2	///	0	0	0	0	0	2	///	
Immeuble - Résidences principales	2	2	0	0	0	0	0	2	6	
de 2 logements ou plus - Logements occasionnels	0	///	0	0	0	0	0	0	///	
- Résidences secondaires	0	///	0	0	0	0	0	0	///	
+ Logements vacants	0	///	0	0	0	0	0	0	///	

LA VIE DE NOTRE ECOLE

Au vu du regroupement pédagogique ou tous, parents et enfants sont satisfaits, notre école s'est vu attribuer le bénéfice d'une école maternelle pour nos petits.

La rentrée s'est effectuée avec 12 enfants, 13 en Janvier, de 2 à 6 ans.

Quelques aménagements ont été effectués : ballon d'eau chaude, matelas et rideaux. Bravo aux parents d'élèves qui font preuve d'une grande efficacité.

Notre institutrice, toujours dévouée et énergique, en s'associant aux Maîtres de Rivière et Boyne, assume cette classe en jumelant les activités scolaires et sportives, les séances de piscine au 1er trimestre, promenades au Sonnac et quelques séances de danse pour un petit spectacle de Noël.

Grace au don d'une gazinière, nos enfants peuvent s'initier aux joies de la cuisine.



SPECTACLE NOEL 90

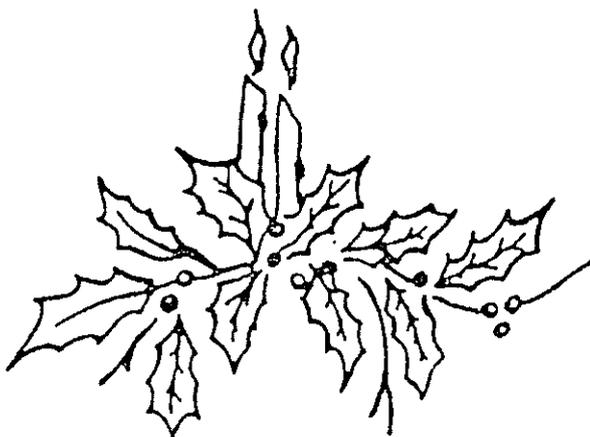


Notre Coopérative Année 1991

Encore une année catastrophique, dûe aux gelées du printemps.

Production totale : 20 350 kg.

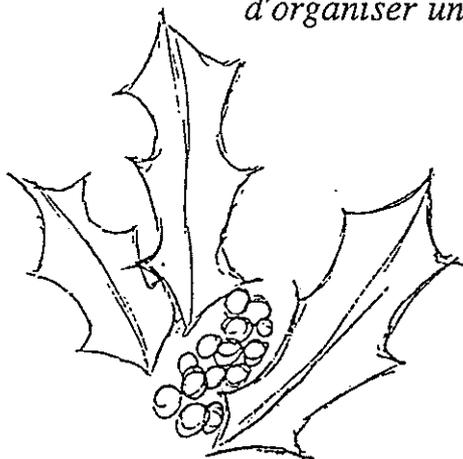
- Burlat : (en totalité détruite)
- Reverchon : 70 % de la production
- Hedelfinguen : 16 % de la production
- Napoléon : 14 % de la production



La Municipalité remercie tous les Cressols ayant décoré et donné des couleurs au Village en illuminant des sapins de Noël ainsi que deux étoiles ayant fait apparition dans le ciel de la Cresse.

Aussi nous invitons tous les habitants pour l'an prochain afin d'organiser un concours avec une surprise pour la plus belle décoration 92/93.

A l'an prochain. Bonne Année.



NOS JOIES ET NOS PEINES 1991.

DECES.

- Marie-Louise MASSEBIAU.
- Roger SABATHIER
- Berthe MARTIN.
- Marthe FORESTIE.
- Lucienne FROMENT née Vayssière.
- Maria VERGELY née Baumelou.

NAISSANCES.

- Etienne BOISSET.
- Arnaud ROBERT.
- Mélody DOY.
- Amélie CALAZEL.
- Manon CARTAILLAC. (petite fille de notre maire)
- Justine PELISSOU

MARIAGES.

- Joël SEVERAC et Christine GAYRAUD.
- Didier RIGAL et Muriel JULIEN.
- Jean-Pierre ROUSSEL et Fabienne FABRY.
- Claude RICARD et Chantal BROUILLET.

* * * * *

LE SAVIEZ-VOUS ?

ASSURANCE SOCIALE

Le plus ancien exemple d'assurance sociale que nous connaissions remonte à 470 av. J.C. Il s'agit (gravé sur une tablette de bronze aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale) d'un contrat passé entre la cité d'Idalion, ville de Chypre, et le roi Stasikypros d'une part et, d'autre part, le médecin Onasikypros et ses frères. Il concerne les soins à prodiguer aux personnes blessées durant le siège de ladite ville par les Perses, cette année-là. Aux termes de ce contrat, les patients n'auraient pas eu d'honoraires à payer mais en revanche, la ville s'engageait à régler le docteur et ses frères en espèces sonnantes ou bien en terres cultivables. Au Moyen-Age, les institutions de secours mutuel se multiplient, l'esprit d'association et l'influence de l'Eglise aidant. La plupart des artisans et des marchands veillent à se constituer des caisses au bénéfice de leurs membres.

Le premier système moderne d'assurances sociales a été créé de 1883 à 1889, en Allemagne, pays où des organismes d'assurance-maladie fonctionnaient déjà au XVII^e siècle au sein des corporations. L'Allemagne a très vite été imitée par l'Autriche (1888), la Grande-Bretagne (1908), la France (1910).

En France, les trois législations principales de sécurité sociale ont fait l'objet d'une très importante réforme tendant à les unifier, après la Libération au cours des années 1945-1948, sans qu'on y parvienne tout à fait.

En tout cas, sont depuis cette époque devenues obligatoires (grosso modo) :

- les assurances couvrant les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles, pour l'ensemble des salariés qui ne relèvent pas du régime agricole;
- les assurances sociale (maladie, maternité, décès, invalidité partielle ou non, vieillesse), pour tous les salariés et les exploitants agricoles;
- les prestations familiales.

IMPÔT SUR LE REVENU

C'est le 20 juin 1871 qu'un député de la gauche, dont la postérité a refusé de retenir le nom, eut l'effronterie de proposer à l'Assemblée nationale ce moyen inédit de remplir les caisses de l'Etat vidées par la défaite. Adolphe Thiers, chef du gouvernement, avait combattu cette proposition avec la dernière énergie utilisant des arguments qui nous font sourire tristement "Quoi ? la taille, comme sous l'ancien Régime ? (...). L'impôt sur le revenu, c'est le secret des fortunes violé !" La loi fut votée le 2 juillet... 1914 et ne reçut un commencement d'application qu'en 1916, pour résorber les besoins en argent d'une autre guerre. Rappelons que si, en 1707, Vauban (animateur victorieux de 53 sièges, constructeur de 33 citadelles, et qui avait amélioré la défense de 300 autres) perdit la faveur de Louis XIV, c'est qu'il venait de publier, sans l'autorisation du roi son projet d'une dîme royale préconisant un impôt proportionnel au revenu.

POUBELLE

Eugène Poubelle, préfet de l'Isère en 1872-1873, fut frappé par la malpropreté de Grenoble et s'employa, mais sans succès, à obtenir de ses habitants l'application d'un règlement général de police concernant la propreté de la voie publique et des habitations. Nommé ensuite préfet de la Seine, Poubelle, en mars 1884, imposa le fait que "*le propriétaire de chaque immeuble devra mettre à la disposition de ses locataires des récipients communs pour recevoir les résidus de ménage, etc...* Récipients que l'on appela aussitôt les ... poubelles ! Quel autre préfet peut se vanter d'avoir enrichi d'un mot la langue française ?

COCOTTE-MINUTE

Denis Papin, mathématicien, physicien et médecin de haut vol, ne manquait pas d'esprit pratique et prenait le temps de penser aux pauvres; ceux de son époque n'ayant que des viandes dures à se mettre sous la dent, il met au point en 1679 son fameux digesteur, dit encore "marmite de Papin", ancêtre des autocuiseurs, pour lequel il invente la soupape de sûreté. Dans un mémoire qu'il avait rédigé en 1684, *Description et usage de la nouvelle machine à élever l'eau*, il exposait ses vues sur une machine fonctionnant par le jeu alternatif d'un piston. La révocation de l'édit de Nantes l'avait contraint à quitter la France sans espoir de retour. Il va alors occuper la chaire de mathématique à l'université de Marburg dans la principauté de Hesse-Cassel. En 1707, il y construisit la Fulda, le premier bateau à vapeur, sur lequel il comptait rallier l'Angleterre. Mais les bateliers de la rivière, détruisirent le navire.

QUI INVENTA LE TIMBRE POSTE ?

par le Dr MARMOTTANS

Contrairement à une opinion largement répandue, l'inventeur du timbre-poste n'est pas Sir Rowland Hill. Il n'en fut que le promoteur. La carte-lettre timbrée, ancêtre du timbre acquittant le port par l'expéditeur, est une création des postes sardes en 1819. Cette "carta postale bollata" était un papier postal (l'enveloppe n'existait pas encore) muni d'un cachet d'affranchissement que l'on utilisait pour la correspondance avant de le plier. Ce timbre imprimé représentait un cavalier sonnant du cor, ce qui fait appeler ces plis recherchés des "Cavallini".

La valeur des papiers timbrés dépendait de la distance à parcourir (15, 25 ou 50 centesimi). Il fallait de plus acquitter une taxe de port payé en remettant sa lettre au bureau de poste.

La Chine suivit cet exemple en imprimant des papiers-postaux de 3 sapèques pour l'intérieur et de 10 pour l'extérieur.

L'idée du timbre était dans l'air depuis assez longtemps, mais personne ne l'avait réalisée de manière officielle.

Le timbre-poste fut véritablement inventé et exécuté en 1834 par l'Ecossais James Chalmers, libraire-imprimeur de Dundee, qui le présenta à l'administration postale comme un moyen d'affranchissement. C'était une vignette dont le verso était enduit de gomme adhésive. La poste refusa d'abord cette proposition jugée révolutionnaire. Quatre ans plus tard, Rowland Hill publiait une brochure sur la réforme postale qui lui paraissait indispensable. Il préconisait l'emploi d'enveloppes timbrées et de bandes affranchies.

"Les artichauts, c'est un vrai plat de pauvre. C'est le seul plat que quand t'as fini de manger, t'en as plus dans ton assiette que quand t'as commencé".

Rien

Un type sort de son travail et il y a un mec qui est là et qui lui dit : "Cocu, cocu, cocu !". Il rentre chez lui et dit à sa femme : "Quand je sors du boulot, il y a un mec qui m'attend et qui me dit "cocu, cocu". Sa femme lui dit : "Ecoute, tu vas pas croire ce que dit un abruti, hein ! On va pas se fâcher parce qu'un abruti t'a appelé cocu dans la rue". Il dit rien, il se couche, il dort. Le lendemain, il va au boulot. Le même à la sortie du travail lui fait : "Cocu, cocu, cocu et rapporteur en plus !".

*Sans argent on ne peut
rien faire...
sauf des dettes...*

Les rêves ont été créés pour qu'on ne s'ennuie pas pendant le sommeil (Pierre Dac).

Le Président Bush téléphone à Mitterand sur la ligne privée :

- Comment ça va ?
- Très bien, très bien,
- J'ai compris répond Bush, vous êtes avec les journalistes, je vous rappelle plus tard.

Pourquoi apprendre ce qui est dans les livres puisque ça y est ?
(Sacha Guitry)

Rien...

Un douanier belge arrête un type à la douane : "Ouvrez-moi votre valise. Mais il y a un double fond, vous me prenez pour un Belge". Dans la valise, il y a plein de bijoux, de valeurs, de monnaie. "Vous allez me suivre au bureau". Le type à la valise : "Si ça vous ennuie pas, je vais d'abord aller me chercher des cigarettes parce que j'en ai plus". "Vous me prenez pour un imbécile. Comme ça vous voulez aller acheter des cigarettes et puis après, vous ne reviendrez pas. Donnez-moi l'argent, je vais y aller, moi !".

B L O C - N O T E S

URGENCE

S.A.M.U	15	Tel : 65 60 00 18
POMPIERS	18	Tel : 65 62 25 13
POLICE	17	
GENDARMERIE de RIVIERE		Tel : 65 59 81 03
CENTRE ANTI POISON	TOULOUSE	Tel : 65 49 33 33
	MONTPELLIER	Tel : 67 63 24 01
E.D.F. MILLAU RURAL		Tel : 65 60 78 88
MAIRIE DE LA CRESSE		Tel : 65 59 82 07
PRESBYTERE DE RIVIERE S/ TARN		Tel : 65 59 82 95
MEDECIN DE GARDE DIMANCHES ET JOURS FERIES		Tel : 65 61 00 26
SERVICE DE DEPANNAGE (secteur eau)		Tel : 65 59 85 79 ou : 65 59 83 07
METEO Aveyron sur 48 H		Tel : 65 61 09 18

PERMANENCES :

MAIRIE : MARDI ET JEUDI de 14 H à 16 H
SAMEDI de 14 H à 15 H

BIBLIOTHEQUE : mêmes ouvertures que la Mairie

ASSISTANTE SOCIALE : Madame CAYRADE Tous les 3 ième MARDI de chaque mois à partir de 14 H 30

_ : : : : : : : : : : _